



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 24 février à 14 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Pierre Philion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher et Luc Montreuil formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le conseiller Patrice Martin.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, M^e Suzanne Ouellet, greffier, M^e Richard D'Auray, greffier adjoint.

Sont absents, messieurs et madame les conseillers-ère André Laframboise, Claude Millette et Jocelyne Houle.

CM-2009-185

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JOSEPH DE SYLVA
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC MONTREUIL**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

Adoptée

CM-2009-186

**ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MONSIEUR ALAIN GIRARD À TITRE DE
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE GATINEAU**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de combler les fonctions de vérificateur général pour une période déterminée :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS TASSÉ
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SIMON RACINE**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte l'engagement contractuel de monsieur Alain Girard à titre de vérificateur général de la Ville de Gatineau, et ce, pour une période de sept ans à compter du 4 mai 2009 jusqu'au 3 mai 2016.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire numéro 02-13610-115 – Vérificateur général – Régulier – Non syndiqué.

Adoptée

CM-2009-187 **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE PHILION
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RICHARD CÔTÉ**

ET RÉSOLU QUE ce conseil suspende la présente séance à 14 h 45.

Adoptée

CM-2009-188 **REPRISE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS TASSÉ
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC ANGERS**

ET RÉSOLU QUE ce conseil reprenne les délibérations de la présente séance à 15 h 02.

Adoptée

CM-2009-189 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC MONTREUIL
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE PHILION**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la présente séance à 15 h 05.

Adoptée

PATRICE MARTIN
Conseiller et président
Conseil municipal

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier